



La Sauvegarde

CITÉ PAYSAGÈRE & FERTILE
AU CŒUR DE L'ÉCOQUARTIER
DE LA DUCHÈRE

DÉCEMBRE 2022



Vers un quartier apaisé et fertile

LA SAUVEGARDE HORIZON 2030

 **406**
logements
sociaux requalifiés

 **308**
logements
sociaux démolis

 **360**
nouveaux
logements
diversifiés

 **800 m²**
de commerces
et de services

 **2550 m²**
de locaux
d'activités à vocation
artisanale (1400 m² créés
et 1150 m² réhabilités)

 **6 ha**
environ d'espaces publics
à réaménager, dont une
nouvelle place à créer

Ancienne cité HLM des années 1960, la Duchère a été profondément transformée depuis 20 ans, dans le cadre d'un programme de renouvellement urbain parmi les plus ambitieux de France. La labellisation écoquartier de la Duchère dès 2013 a constitué une première pour la Métropole de Lyon. Elle souligne l'exemplarité de la démarche d'urbanisme durable mise en œuvre pour développer la nature en ville, la qualité environnementale des constructions, la mixité sociale, les mobilités actives et la préservation des ressources naturelles.

Depuis 2015, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont lancé une seconde phase de rénovation à la Duchère dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), centrée sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château. Près de 198 millions d'euros sont mobilisés sur ces deux projets par les collectivités, l'ANRU, les bailleurs sociaux et leurs partenaires.

À la Sauvegarde, où plusieurs opérations avaient déjà été réalisées au cours des années précédentes, le projet concerne plus de 700 logements. Son aménagement a été confié au Groupe SERL et sa conception à deux équipes de maîtrise d'œuvre : le groupement GAUTIER CONQUET & Associés sur le volet urbain et architectural, et le groupement BASE sur le volet espaces publics. L'ambition est de faire de ce quartier une véritable cité fertile et paysagère à la hauteur des enjeux climatiques. Le projet, pleinement co-construit avec les habitantes et les habitants, participe à la transition écologique tant sur les plans environnementaux et urbains que sociaux.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Réhabiliter les logements anciens, notamment pour améliorer le confort des habitants (hiver/été) et réduire les consommations d'énergie.

Diversifier l'offre de logements par la construction de logements en accession et en locatif libre.

Requalifier les espaces publics et valoriser les espaces végétalisés.

Revaloriser et développer les cheminements piétons et les liaisons douces avec le secteur du Plateau et les communes d'Ecully et de Champagne-au-Mont-D'Or.

Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques, notamment artisanales, et conforter les commerces de proximité.

La cité paysagère de demain



Un patrimoine naturel mis en valeur et renforcé par de nouvelles plantations en lien avec le parc du Vallon et la ceinture végétale entourant le quartier.

Des espaces publics requalifiés et favorisant la convivialité.

Des circulations apaisées avec :

- un partage sécurisé de la voirie entre les voitures, les vélos et les piétons;
- une mise à sens unique de l'ensemble des rues internes à la Sauvegarde (avenue de la Sauvegarde et rue Beer Sheva).

De nouvelles constructions intégrées dans la végétation et majoritairement situées sur les terrains des ex-barres 520-530 (au nord-ouest de la Sauvegarde).

Des espaces publics VÉGÉTALISÉS ET FAVORISANT LA



Perspective d'ambiance du futur square des équipements



Perspective d'ambiance du futur parvis de l'école des Géraniums



Perspective d'ambiance de la future placette devant la mosquée

Une large place laissée à la végétation et aux espèces comestibles (jardins potagers, arbres fruitiers, haies bocagères...).

Des usages variés et multigénérationnels grâce à divers mobiliers d'assise, de jeux et de détente.

De nouveaux cheminements piétons confortables et accessibles à tous.

Un nouveau cœur de quartier faisant le lien entre les secteurs des nouvelles constructions, des barres 400, des barres 500, et du square des équipements.

Une halle agricole, tiers-lieu agricole et culturel autour de l'alimentation, la santé, la transition écologique, le jardinage.

NOUVEAU CŒUR DE QUARTIER

1. Marché
2. Préfiguration d'une Halle agricole
3. Jardin potager
4. Passerelle piétonne vers le square des équipements

SQUARE DES 400

5. Nouvelle aire de jeux 4-12 ans
6. Jardin partagé
7. Aire de fitness et aire de pétanque
8. Nouvelle liaison piétonne vers l'avenue Ben Gourion

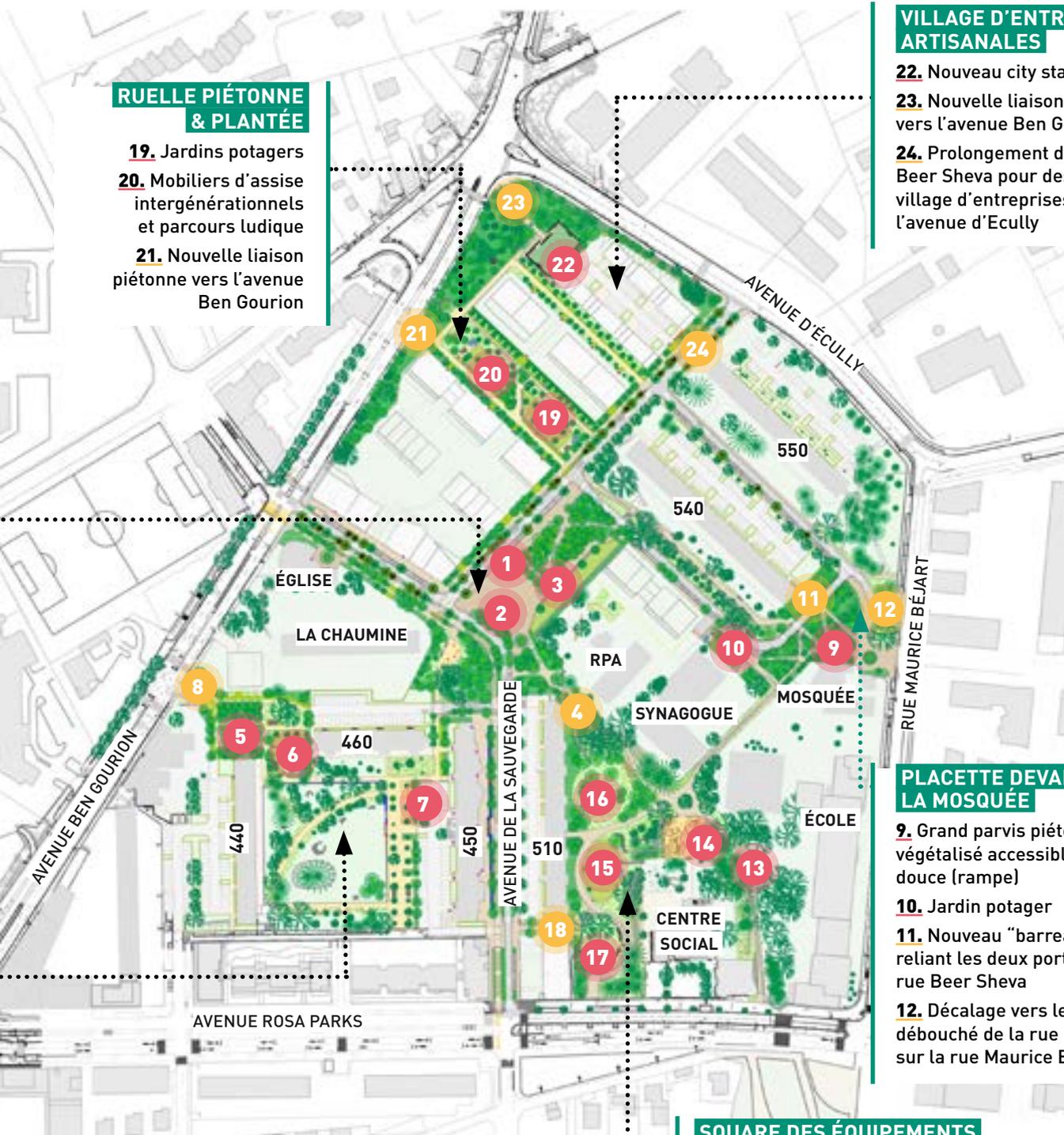
RENCONTRE

RUELLE PIÉTONNE & PLANTÉE

- 19.** Jardins potagers
- 20.** Mobiliers d'assise intergénérationnels et parcours ludique
- 21.** Nouvelle liaison piétonne vers l'avenue Ben Gourion

VILLAGE D'ENTREPRISES ARTISANALES

- 22.** Nouveau city stade
- 23.** Nouvelle liaison piétonne vers l'avenue Ben Gourion
- 24.** Prolongement de la rue Beer Sheva pour desservir le village d'entreprises depuis l'avenue d'Ecully



PLACETTE DEVANT LA MOSQUÉE

- 9.** Grand parvis piéton végétalisé accessible en pente douce (rampe)
- 10.** Jardin potager
- 11.** Nouveau "barreau" de voirie reliant les deux portions de la rue Beer Sheva
- 12.** Décalage vers le nord du débouché de la rue Beer Sheva sur la rue Maurice Béjart

SQUARE DES ÉQUIPEMENTS

- 13.** Parvis de l'école réaménagé
- 14.** Nouvelle aire de jeux 1-4 ans et 4-12 ans
- 15.** Jardin partagé conservé
- 16.** Clairière sportive
- 17.** Clairière de fraîcheur
- 18.** Nouvelle liaison piétonne vers l'avenue de la Sauvegarde et le square des 400

- Espaces publics & constructions
- Nouveaux cheminements ou rues



Une ambition : ÊTRE LE 1^{ER} QUARTIER AOC* DE FRANCE

(APPELLATION ORIENTÉE CLIMAT)*

Aménager une cité paysagère ambitieuse, arborée et végétalisée permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants, et de lutter concrètement contre le changement climatique en réduisant les îlots de chaleur et en augmentant la biodiversité. L'objectif est de rafraîchir au maximum le quartier pour améliorer le bien-être des habitants face aux étés de plus en plus caniculaires.

Développer la surface ombragée par la plantation d'arbres supplémentaires.

Augmenter les surfaces de pleine terre pour favoriser les plantations, la fraîcheur et la biodiversité.

Désimperméabiliser les sols.

Créer et renforcer les continuités végétales : jardins des résidences, ruelles plantées, ceinture végétale autour du quartier...

Planter des essences végétales variées.

La cité paysagère, le nouveau quartier apaisé et fertile, ce sont aussi des objectifs ambitieux en matière d'habitat durable pour le bien-être de ses résidents :

Concevoir et construire des bâtiments bioclimatiques.

Traiter spécifiquement les façades des immeubles, l'isolation et la ventilation des nouveaux logements pour un meilleur confort climatique et une maîtrise des dépenses d'énergie par les résidents.

Favoriser le réemploi des matériaux de démolition et l'utilisation de matériaux bio-sourcés pour des constructions bas-carbone.

Permettre une gestion raisonnée de l'eau et des terres.

 **+ de 700**
arbres plantés
sur l'espace public

 **18%**
de surfaces
ombragées en plus

 **13%**
de sols perméables
ou semi-perméables
en plus

 **30%**
de pleine terre
dans les cœurs d'îlots

 **2h**
d'ensoleillement
minimum au 21 décembre
(solstice d'hiver) dans les
nouveaux logements



*clin d'œil des concepteurs du projet au label « appellation d'origine contrôlée »

Perspective d'ambiance de la future ruelle piétonne et plantée



UN QUARTIER FERTILE

Lauréate de l'appel à projets « Quartiers fertiles » de l'ANRU, la Duchère ambitionne de devenir une cité fertile et solidaire encourageant le développement de l'agriculture urbaine et l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité.

Cet objectif est au cœur du renouvellement urbain de la Sauvegarde, qui envisage à terme la réalisation d'une « halle agricole » sur la future place centrale. Cette halle proposera la

vente de produits alimentaires locaux accessibles à toutes et tous, ainsi que des ressources, des ateliers pédagogiques et des animations autour de l'alimentation, la santé, le jardinage, la transition écologique et la culture. Un aménagement temporaire est prévu courant 2023, pour une durée de 2 ans, afin d'imaginer ce que pourrait être la future halle et tester ses usages. De plus, le projet intègre la plantation d'essences comestibles (haies, arbustes, vergers) et la création de surfaces jardinées, publiques et privées. Pour préfigurer ces usages, une ferme maraîchère temporaire a été implantée sur la future place centrale de la Sauvegarde en avril 2021.

D'ici 2030, 4 900 m² pourront accueillir des plantes comestibles, vergers et jardins potagers à travers la Sauvegarde.



De nouvelles résidences

ALLIANT CONVIVIALITÉ, CONFORT ET INTIMITÉ



LES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- **Une architecture** sobre et en harmonie avec son environnement.
- **Une implantation** qui respecte l'intimité des logements et leur ensoleillement.
- **Un espace extérieur** généreux pour chaque logement : terrasse, loggia, jardin...
- **Des espaces collectifs** dans chaque bâtiment et jardin pour favoriser la convivialité et le partage à l'échelle du voisinage : buanderie, espace de travail, de jeux...
- **Des parkings** sous les bâtiments.

3 à 7 étages maximum pour les nouveaux immeubles

20m de distance minimum entre les façades principales de deux résidences

1 espace extérieur pour chaque nouveau logement

DES JARDINS RÉSIDENTIELS VIVANTS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

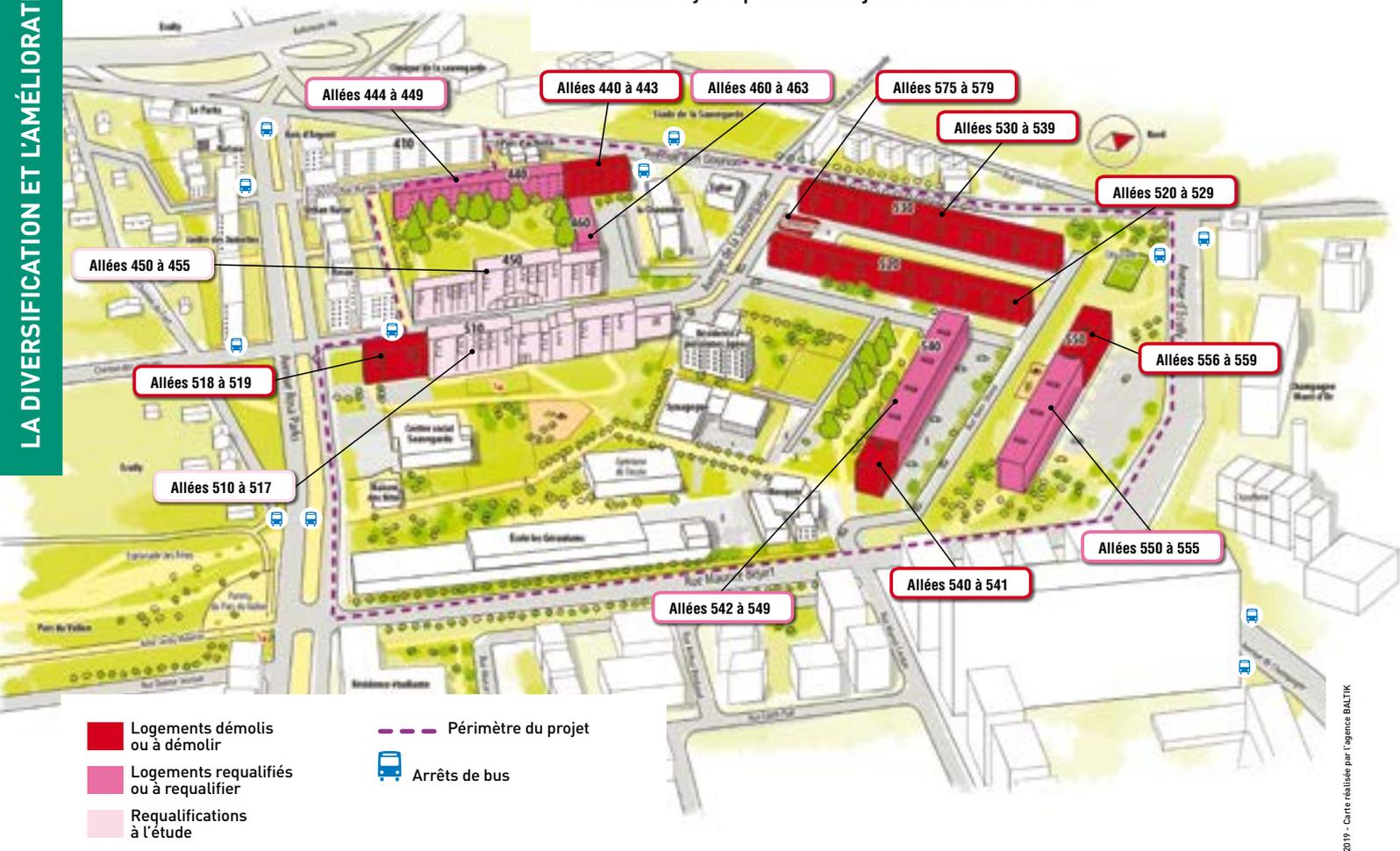
Éléments-clés des nouvelles constructions, les jardins au cœur des nouvelles résidences seront végétalisés et aménagés de manière à favoriser la convivialité, en complément des espaces publics du quartier. Leurs surfaces généreuses favoriseront le développement de la végétation et de la biodiversité et pourront accueillir des activités et usages multiples : jardins potagers, cuisines d'été collectives, mobiliers de jeux et de détente, tables, bancs...



Une offre de logements améliorée

Afin de rééquilibrer l'offre de logements et favoriser la mixité sociale, le projet prévoit :

- LA DÉMOLITION de 308 logements sociaux,
- LA CONSTRUCTION d'environ 360 nouveaux logements de statuts divers,
- LA REQUALIFICATION de l'ensemble des logements sociaux n'ayant pas fait l'objet de travaux récents.



2019 - Carte réalisée par l'agence BALK



RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

- **Amélioration** de l'isolation et du confort thermique.
- **Rénovation** des façades.
- **Modernisation** des logements.
- **Réfection** des parties communes.



RÉAMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES ABORDS DES RÉSIDENCES

- **Amélioration** des espaces privés en pieds d'immeuble dans le même esprit que l'aménagement des espaces publics.
- **Valorisation** des espaces végétalisés.
- **Amélioration** des accès et circulations piétonnes.
- **Réorganisation** du stationnement.

De nouvelles constructions diversifiées

+ de **40%**
de T4/T5

170 à 180
logements en
accession libre

80 à 85
logements
locatifs privés

60
logements
sociaux

20
logements
en habitat
participatif

20 à 30
logements en
Bail Réel Solidaire

1 400 m²
dédiés aux
activités artisanales



COMMERCE ET SERVICES EN REZ-DE-CHAUSSÉE
LOGEMENTS LOCATIFS PRIVÉS
LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

LOGEMENTS EN ACCESSION LIBRE
LOGEMENTS EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE
LOGEMENTS EN HABITAT PARTICIPATIF

BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE

La répartition des différents statuts de logements est indicative et reste susceptible d'être modifiée dans les mois à venir.

UNE OFFRE D'IMMOBILIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Pour que la Sauvegarde ne soit pas uniquement un secteur résidentiel mais puisse accueillir aussi des activités économiques, un village d'entreprises artisanales sera implanté au nord du terrain des ex-barres 520-530, en bordure de l'avenue d'Ecully. Le centre d'activités du Vallon de la Sauvegarde, situé au nord de la barre 410, le long de l'avenue Ben Gourion, sera entièrement réhabilité. Enfin, de nouveaux locaux commerciaux seront installés en rez-de-chaussée des immeubles construits le long de l'avenue de la Sauvegarde.

UNE OFFRE DE LOGEMENTS VARIÉE

Les nouvelles constructions proposeront une offre de logements adaptée à chacun (accession à la propriété, logements locatifs privés, logements locatifs sociaux). Quel que soit leur statut, 40% des nouveaux logements offriront des surfaces confortables type T4/T5 permettant d'accueillir des familles. Les prix de vente resteront maîtrisés afin de favoriser l'installation de propriétaires occupants.



UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF À LA SAUVEGARDE

Parmi les nouvelles constructions, la réalisation d'un immeuble d'une vingtaine de logements en habitat participatif est prévue. Si son emplacement est connu (entre l'avenue Ben Gourion, la copropriété La Chaumine et la résidence 440), la forme et les caractéristiques de ce bâtiment sont à définir par les futurs occupants et occupantes.

L'objectif ? Permettre aux habitants intéressés de concevoir leurs futurs logements sur mesure, en fonction de leurs goûts et de leurs besoins, avec une optimisation des coûts, et dans une logique de partage de valeurs, d'espaces et d'activités en communs. La solidarité fait partie des valeurs fondamentales de l'habitat participatif et permet à chacun, quel que soit son âge, de bénéficier de l'aide de ses voisins : familles, jeunes, personnes âgées...



ACHETER À PRIX ACCESSIBLE GRÂCE AU BAIL RÉEL SOLIDAIRE

La Sauvegarde, est l'un des premiers quartiers prioritaires de la politique de la ville à proposer un Bail Réel Solidaire (BRS) pour faciliter l'accession à la propriété des ménages modestes, sur la métropole de Lyon. Ce dispositif permet de réduire le coût d'acquisition des logements.

Le principe ? L'acheteur devient propriétaire du logement qu'il occupe, mais pas du foncier, qui reste la propriété de l'Office Foncier Solidaire de la Métropole de Lyon, et pour lequel il verse une redevance symbolique. En contrepartie, l'acheteur doit occuper son logement (il ne peut pas le louer) et ne peut pas faire de plus-value à la revente. L'accès à ce dispositif est soumis à des conditions de revenus.

Les Habitants au cœur du projet



2013

Après 10 années de renouvellement urbain et de métamorphose du Plateau de la Duchère, les habitants expriment le souhait de poursuivre la transformation du quartier en développant des projets ambitieux sur les secteurs périphériques de la Sauvegarde et du Château.

2016

Dès 2016, le conseil citoyen de la Duchère s'est mobilisé sur l'élaboration du projet urbain. C'est lui qui a exprimé en premier l'idée de créer une cité paysagère à la Sauvegarde. En 2020, ses membres ont également participé à la rédaction du cahier des charges et à la sélection des équipes de conception du projet.

2021/2022

En 2021 et 2022, deux grandes phases de concertation se sont déroulées pour définir avec les habitants le plan de composition urbaine et les aménagements des espaces publics de la Sauvegarde.

Près de 500 Duchéroises et Duchérois ont pu s'exprimer et coconstruire le projet lors de 3 réunions publiques, 6 ateliers, 3 focus groupes et 2 stands en plein air.



Conseil
Citoyen
Duchère

LE CONSEIL CITOYEN DE LA DUCHÈRE

Créé en 2016, le conseil citoyen de la Duchère réunit des habitants et des acteurs locaux pour participer aux projets d'amélioration de la vie du quartier et faire entendre leur voix de manière indépendante des pouvoirs publics.

Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les conseils citoyens contribuent au pilotage de la politique de la ville et sont associés aux projets des quartiers.

Contact :
conseilcitoyen.duchere@gmail.com

LES
AMÉNAGEMENTS
TEMPORAIRES
VUS PAR LES
HABITANTS :



DÉTENTE



MULTIGÉNÉRATIONS



CONCERTATION



ANIMATION



CONVIVIALITÉ

16 projets imaginés
et soumis au vote

4 projets
retenus

12 mobiliers
en bois sur mesure

DES AMÉNAGEMENTS Temporaires POUR TESTER DES USAGES

Suite aux ateliers de concertation tenus en 2021, plusieurs projets d'aménagements temporaires ont été imaginés pour répondre aux besoins exprimés par les habitants de tester les futurs usages des espaces publics.



« Près de l'ombre des cèdres »

Mobilier de détente en gradin pour favoriser la convivialité dans le square des 400.



« Les mobiliers dispersés »

Mobilier de détente et de convivialité dans le square des 400. La forme invite aussi les enfants à jouer, grimper, se cacher...



« L'a(t)tablée »

Table ludique pour préfigurer les usages liés à la halle agricole dans le nouveau cœur de quartier : partage de repas confectionnés avec des légumes et produits locaux, ateliers pédagogiques...



« La prairie »

Préfiguration des cheminements piétons de la future ruelle piétonne plantée et jardinée pour desservir les nouveaux immeubles de logements et rejoindre l'avenue Ben Gourion.



2023-2024



2025-2027



2028-2030

- // Travaux de réseaux
- // Aménagement du square des 400 et du square des équipements
- // Préfiguration de la halle agricole
- // Démarrage de la construction des 1^{ères} résidences de logements

- // Aménagement de la place centrale
- // Travaux de voirie
- // Requalification du centre d'activités du Vallon de la Sauvegarde
- // Construction du village d'entreprises artisanales
- // 1^{ères} livraisons et poursuite de la construction des programmes de logements

- // Livraison des dernières résidences de logements
- // Finalisation des espaces publics et des voiries

La Duchère
LYON

+ INFOS :

www.lyonduchere.org

Maison du Projet Lyon la Duchère

12 bis Place Abbé Pierre
69009 Lyon

04 37 49 73 90

mduchere@grandlyon.com

RÉDACTION

Mission Lyon la Duchère

CONCEPTION

Comadequat

PHOTOS

Laurence Danière/Métropole de Lyon, Studiofly/SERL,
Mission Lyon la Duchère, In Situ, Le Pamphlet/Bigyard

CARTES

Baltik, Gautier+Conquet/Diane Berg, BASE, Comadéquat

12.2022

MÉTROPOLE
GRAND LYON

VILLE DE
LYON

GRUPE
SERL

GRANDLYON
HABITAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANRU
Agence Nationale
pour la Renovation
Urbaine

ActionLogement

Foncière Logement
Groupe ActionLogement

BANQUE des
TERRITOIRES